



MINISTÈRE DU PÉTROLE
ET DE L'ÉNERGIE



GROUPE DE LA BAD



PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DE COTE D'IVOIRE, LIBERIA, SIERRA LEONE ET GUINEE - VOLET ELECTRIFICATION RURALE EN COTE D'IVOIRE

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE CI-ENERGIES SUR L'UTILISATION DU LOGICIEL MS PROJECT

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un don Fonds Africain Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) d'un montant équivalent à vingt-cinq milliards quatre cent vingt-quatre millions cent quatre-vingt-dix mille (25 424 190 000) Franc CFA en vue du financement du volet électrification du **projet d'interconnexion des réseaux électriques Côte D'ivoire, Liberia, Sierra Léone et Guinée (CLSG)** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre de service de consultant **pour le renforcement des capacités de ces agents sur l'utilisation du logiciel MS PROJECT.**

2. Les services prévus au titre de cette formation comprennent (sans que cette liste ne soit exhaustive)

- le renforcement des capacités des cadres du projet dans l'exécution des activités du projet ;
- le renforcement des compétences professionnelles des cadres et agents de CI-ENERGIES.

3. **La Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES)** invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Brochures et documentation de présentation du consultant, références concernant l'exécution d'études similaires en précisant l'année, le coût et le maître d'ouvrage, la durée, le lieu, disponibilité de personnel qualifié, curriculum vitae du personnel précisant leur expérience en relation avec la présente étude etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. La Structure doit être un Centre ou Institut de formation, de renommée internationale. Elle doit :

- Être une structure spécialisée dans le domaine de la formation ;
- Justifier d'une solide expérience dans l'organisation et la fourniture des Prestations en matière de formation.
- Avoir une expérience **d'au moins quinze (15) ans dans le domaine de la gestion de projets, dont au moins dix (10) ans** en Afrique Sub-saharienne ;
- Avoir un personnel qualifié et expérimenté dans la Gestion de projet ;
- Avoir de bonnes relations avec d'autres structures de formation à travers le monde.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. **Le choix du Consultant sera réalisé par la méthode de sélection basée sur la qualification du consultant (SQC).**

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus (au point 6) aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 16h00 (TU). Les TDR sont disponibles à l'adresse mentionnée au point 6.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermés **en six (6) exemplaires dont un (1) original** à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 03 février 2017 à 10h00 (TU) :**

DIRECTION DES MARCHES ET DE LA LOGISTIQUE, sise à la Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES) Tour EECI 13ème étage porte 13T24, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau, 01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 20 20 61 32 – (225) 20 20 61 46
Courriel: akouame@cinergies.ci ou sablingue@cinergies.ci

NB : Les envois par voie électronique ne seront pas admis.